

Numéro de l'acte	ARN241015-FKP02	
Nature de l'acte	Actes réglementaires (AR) Non soumis	
Matière	6.4.Libertés publiques et pouvoirs de police - Autres actes réglementaires	
Objet	Organisation de la Corrida de Noël du 08 décembre 2024	

1/2

N/réf. AU / FKP / AT 306/2023
Affaire suivie par
Firmin KOYAME PANDA
☎ 03.68.00.33.41

Le Maire d'Illkirch-Graffenstaden,

VU les dispositions du Code de la Route,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la demande de Monsieur Laurent SPEISSER, Service des Sports et de la Vie Associative, en date du 07/10/2024,

CONSIDÉRANT qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules pour des raisons de sécurité lors du déroulement de la CORRIDA DE NOEL 2024, organisée par l'Association Pour l'Animation de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden (APAVIG)

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les dispositions suivantes pourront être prises sur le ban communal d'Illkirch-Graffenstaden **le dimanche 08 décembre 2024 de 05H00 à 13H00**, sur les parcours (5 km, 10 km et semi-marathon) suivant le plan et les listes des voies annexés au présent arrêté, sous réserve que la PREFECTURE DU BAS-RHIN autorise l'organisation de la CORRIDA DE NOEL 2024.

L'organisateur prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants et du public lors du déroulement de cette manifestation.

Sur l'ensemble du parcours de l'épreuve, pendant le déroulement effectif et les préparatifs immédiats :

- **La circulation des véhicules et cycles, y compris ceux des riverains, sera interdite de 07H00 à 13H00**, sauf véhicules autorisés liés à l'organisation de la manifestation,
- Les rues adjacentes seront ponctuellement barrées à la circulation le temps du passage des participants.
- Un signaleur muni d'un gilet de signalisation de classe 2 devra être placé à chaque intersection avec les voies de circulation automobiles afin d'assurer la sécurité des participants lors de la traversée.
- Des itinéraires de déviations pourront être mis en place par la commune afin de permettre l'optimisation et la sécurisation de la circulation.
- La circulation automobile pourra être rétablie sur le parcours de la manifestation à la diligence de l'organisateur en fonction du déroulement de l'épreuve et sans attendre 13h00.
- Les véhicules de secours et d'urgence pourront circuler et avoir accès à tout moment à tous points de la manifestation.

ARTICLE 2 :

Les dispositions suivantes pourront être prises **le dimanche 08 décembre 2024 de 05h00 à 13h00 :**

- **Rue Lixenbuhl :**
 - **Stationnement interdit qualifié gênant ;**
 - **Rue barrée, circulation interdite.**

ARTICLE 3 :

Afin de faciliter l'accès à leur domicile aux riverains, les rues suivantes pourront être mises **en double sens de circulation** durant la course, **le dimanche 08/12/2024 de 07h00 à 13h00 :**

- **Rue des Lilas**
- **Rue des Iris**
- **Rue du Muguet**
- **Rue du Verger**

ARTICLE 4 :

Les dispositions suivantes pourront être prises **le dimanche 08 décembre 2024 de 05h00 à 13h00 :**

- **Place de la Mairie (à l'arrière de l'Eglise Saint Symphorien) :**
- **Route de Lyon, tronçon compris entre le restaurant au Cerf et le Pont du Péage :**
 - **Stationnement interdit qualifié gênant.**

ARTICLE 5 :

Les dispositions suivantes pourront être prises **le samedi 07 décembre 2024 à 23h00 au dimanche 08 décembre 2024 à 13h00** :

- Parking du Complexe Sportif du Lixenbuhl :
- **Stationnement interdit qualifié gênant.**

ARTICLE 6 :

La signalisation adéquate sera mise en place sous la responsabilité de l'APAVIG, organisateur, avec l'appui des services de la Mairie d'Illkirch-Graffenstaden.

ARTICLE 7 :

La Police Municipale ainsi que la Police Nationale sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 8 :

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication.

ARTICLE 9 :

Ampliation du présent arrêté est transmise à :

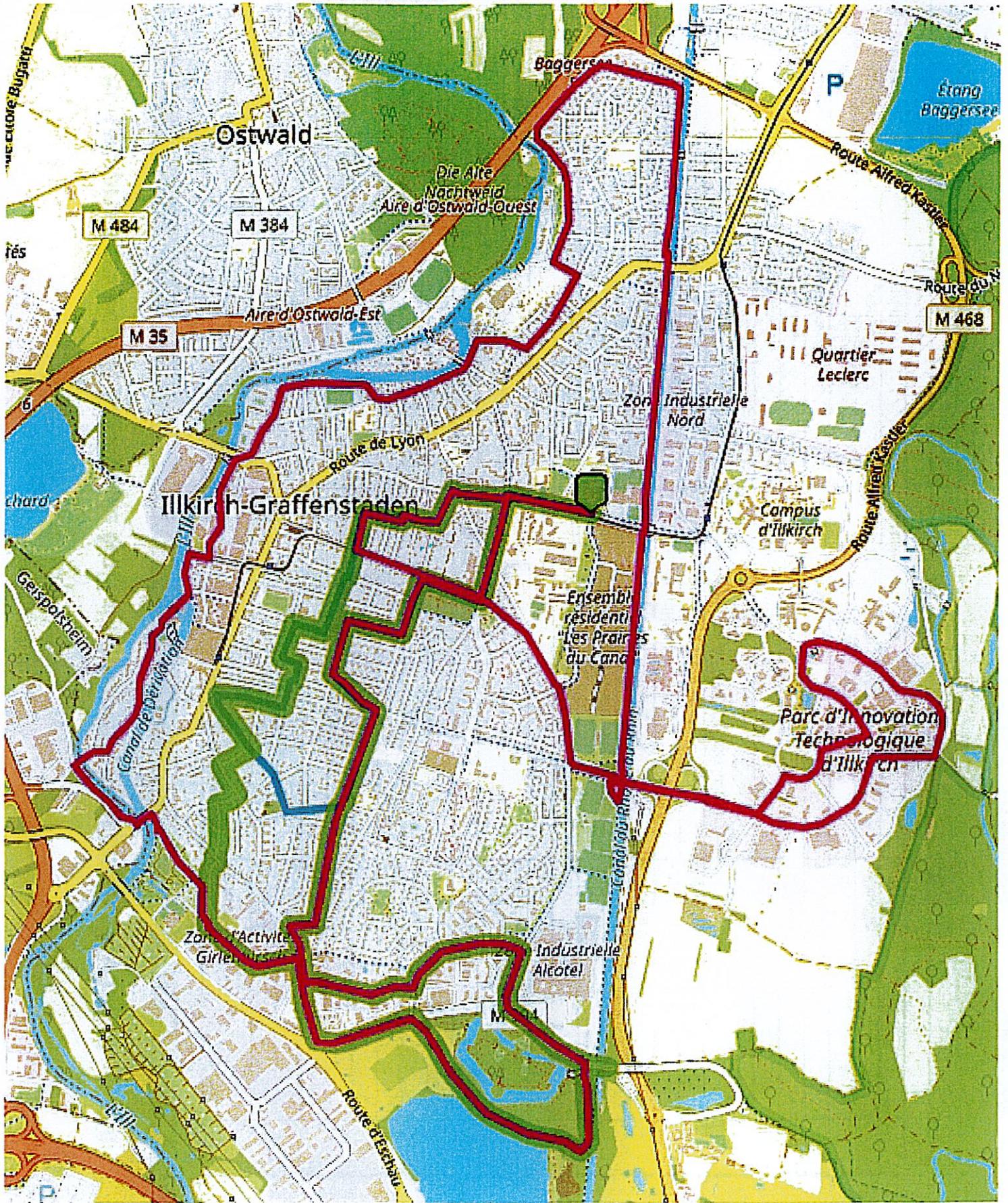
- M. SPEISSER, DSVA
- APAVIG
- Eurométropole de Strasbourg :
 - . Mme MUNSCH – Service des voies publiques
 - . DPEP
 - . SIRAC
- Police Nationale d'Illkirch-Graffenstaden
- Ville d'Illkirch-Graffenstaden :
 - . Service logistique
 - . Accueil et relations avec les habitants
 - . Police municipale
 - . Recueil des actes administratifs
 - . Service Electricité
 - . Affichage

Fait à Illkirch-Graffenstaden, le **15 OCT. 2024**

Ahmed KOUJIL



Maire-adjoint chargé de la circulation



CORRIDA DE NOEL 2024

Liste des rues empruntées

1. Semi-marathon

- Rue Lixenbuhl
- Rue Vincent Scotto
- Rue Sodbronn
- Rue de la Ceinture
- Route Burkel
- Rue du Général Leclerc
- Place du Général de Gaulle
- Rue du Raisin
- Rue de l'Espérance
- Rue des Vignes
- Rue des Peupliers
- Route d'Eschau
- Rue des Tilleuls
- Rue du Girlenhirsch
- Rue du Hoelzel
- Route du Cor de Chasse
- Rue des Charmilles
- Rue de Gunsbach
- Rue du Docteur Albert Schweitzer
- Route du Fort Uhrich
- Piste des Forts
- Promenade du Girlenhirsch
- Rue de la Digue
- Rue du Four Banal
- Route de Lyon
- Pont du Péage
- Domaine de l'Île
- Rue Krafft

- Rue du Muhlegel
- Cours de l'Illiade
- Allée François Mitterrand
- Rue du 23 Novembre
- Quai de l'Ill
- Rue du Jet d'Eau
- Quai de l'Abreuvoir
- Rue du Moulin
- Rue du Barrage
- Rue du Tramway
- Rue des Chasseurs
- Avenue Achille Baumann
- Rue des Bonnes Gens
- Rue du Verger
- Rue des Lilas
- Boulevard Sébastien Brant
- Rue Tobias Stimmer
- Boulevard Gonthier d'Andernach
- Rue Urs Graf
- Rue Jean-Dominique Cassini
- Rue Marguerite Perey
- Rue Le Corbusier
- Avenue André Malraux
- Avenue Messmer
- Avenue Jean Jaurès
- Place de la Mairie
- Rue de l'Église
- Rue des Sports
- Rue des Menuisiers
- Rue du Fossé Communal

2. **10 km**

- Rue Lixenbuhl
- Rue Vincent Scotto
- Rue de la Ceinture
- Avenue André Malraux
- Route Burkel
- Rue du Général Leclerc
- Place du Général de Gaulle
- Rue du Raisin
- Rue de l'Espérance
- Rue des Vignes
- Rue des Peupliers
- Route d'Eschau
- Route du Cor de Chasse
- Rue des Charmilles
- Rue de Gunsbach
- Rue de Port-Gentil
- Rue du Docteur Albert Schweitzer
- Route du Fort Urich
- Piste des Forts
- Rue du Girlenhirsch
- Rue de la Digue
- Rue de l'Enfer
- Rue Traversière
- Rue Charles Brauer
- Faubourg de la Paix
- Rue Jules Ferry
- Rue Schanzmatt
- Rue des Boulangers
- Rue Maettelfeld
- Rue Galilée

- Rue du Jeu des Enfants
- Rue des Maraîchers
- Rue de la Fraternité
- Rue de Bussière
- Rue Ernest Renan
- Avenue Jean Jaurès
- Rue des Soeurs
- Avenue Messmer
- Rue de l'Église
- Rue des Sports
- Rue des Menuisiers
- Rue du Fossé Communal
- Rue Sodbronn

3. 5 km

- Rue Lixenbuhl
- Rue Vincent Scotto
- Rue de la Ceinture
- Route Burkel
- Rue du Général Leclerc
- Place du Général de Gaulle
- Rue du Raisin
- Rue de l'Espérance
- Rue des Vignes
- Rue Jules Ferry
- Rue Schanzmatt
- Rue des Boulangers
- Rue Galilée
- Rue du Jeu des Enfants
- Rue de Bussière

- Rue Ernest Renan
- Avenue Jean Jaurès
- Rue des Soeurs
- Avenue Messmer
- Rue de l'Église
- Rue des Sports
- Rue des Menuisiers
- Rue du Fossé Communal
- Rue Sodbronn